

trouvez en pièce jointe.

Dans ce contexte, vous comprendrez que la déclaration de la secrétaire du CNAL est accueillie avec stupéfaction, teintée d'indignation.

Nous avons souvent eu recours à l'éclairage du CNAL mais nous ne voyons pas ce que ces déclarations peuvent apporter à l'Ecole Publique.

Les composantes du CDAL vous remercient de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous prient de croire, Mesdames la Secrétaire Générale du Se-Unsa et la Secrétaire Générale du CNAL, en leurs meilleurs sentiments.

Présidente du CDAL 44

Michèle Libot

